

INSCRIPTION À L'AVIA CLUB BOXE ISSY 2023-2024

2 étapes à respecter :

1) Inscription en ligne sur le site de la Fédération Française de Boxe

2) Remise du dossier d'inscription et du paiement à l'AVIA CLUB

1) L'inscription sur la FFBoxe

Je me connecte à <https://www.ffboxe.com/>

Je clique sur **E-LICENCE**

Je choisis **Un/Une licencié(e)** :

Création du compte : compte existant (si vous avez déjà été licencié) ou création du compte

Nom/prénom/date de naissance (JJ/MM/AAAA)

Créer mon compte

Je remplis les informations demandées et **je télécharge ma photo**

Un mail m'est envoyé par FFBoxe (je vérifie mes courriers indésirables)

Le mail m'attribue mon **numéro de licencié** et me demande de définir un **nouveau mot de passe**

Je peux ensuite me connecter sur mon espace e-licence (id : n° licencié Mdp : défini par moi) et je clique sur **Prendre une licence**

Je choisis **mon club** : code **AVIA = 00045 Hauts de Seine (92)**

Je vérifie mes informations personnelles

Choix de la licence : je télécharge mon certificat médical et je renseigne les différents items

Je vais dans **Calculer le tarif** (le prix indiqué est celui de la licence comprise dans le tarif club) puis je soumetts ma demande.

Une fois toutes les étapes validées le comité de la FFboxe examine votre demande valide sa conformité.

C'est au tour du club de donner sa validation finale.... Suspense !

2) La remise du dossier complet à l'AVIA

Comme nous passons en numérique pour la première année, le dossier papier complet sera demandé afin pour le club de vérifier le bon déroulement des inscriptions en ligne.

Pièces requises par le club (complétées et signées) :

- la fiche de renseignement FFboxe
- Le certificat médical FFBoxe
- La fiche de renseignements AVIA
- Le règlement intérieur AVIA
- Une photo d'identité
- Le règlement : en chèque à l'ordre de AVIA CLUB BOXE, espèces, coupons sport ancv, chèques vacances ancv ou PASS+ 92/78

Documents téléchargeables sur le site de l'AVIA CLUB BOXE (aller dans Club/inscriptions)